



CINÉ-CLUB JACQUES BECKER

2, Rue du Bastion, 25300 Pontarlier (Fr)

Tél. 00 33 (0)3 81 69 12 63

E-mail : cineclubjacquesbecker@orange.fr / Site : www.ccjb.

Procès verbal de **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 03 FÉVRIER 2023**

L'Assemblée Générale du Ciné-Club Jacques Becker débute le vendredi 3 février 2023 à 19h32 dans la salle 4 du Théâtre Bernard Blier (Pontarlier).

Présents :

Eliane Droz Bartholet, David Billod, Françoise Bouthiaux, Jean-Claude Chabot, Patrick Colle, Marie-Agnès Diez, Philippe Graf, Françoise Jeannerod, Valérie Liger, Jean-François Marcesche, Danièle Martin, Virginie Mathiot, Alain Moreau, Edmée Moreau, Amandine Vercez, Daniel Vuillet
+ 4 procurations remises à leurs destinataires

Excusés :

Marie-Claude Colin, Gérard Cordier, Laetitia Debourgogne, Brigitte Vercez

Secrétaire : Amandine Vercez

Ordre du jour validé

- I. Rapport moral 2022
- II. Rapport financier 2022
- III. Vote rapports moral et financier 2022
- IV. Projet d'activité 2023
- V. Budget prévisionnel 2023
- VI. Vote projet et budget prévisionnel 2023
- VII. Pérennité de la séance de 20h45 le mardi
- VIII. Élection des membres du CA
- IX. Questions diverses
- X. Élection des membres du bureau



CINÉ-CLUB JACQUES BECKER

2, Rue du Bastion, 25300 Pontarlier (Fr)

Tél. 00 33 (0)3 81 69 12 63

E-mail : cineclubjacquesbecker@orange.fr / Site : www.ccjb.

I. Rapport moral 2022

Patrick Colle, Président du Ciné-Club Jacques Becker, présente le bilan moral de l'année 2022.

1. Les séances hebdomadaires

Le Ciné-Club Jacques Becker (CCJB) a réussi à maintenir son offre de cinéma exigeant, et on note dernièrement un certain renouvellement du public, notamment pendant les temps forts que sont les partenariats (exemples : Amnesty International le 6 décembre). On est dans un partage des émotions, propre au spectacle collectif qu'est le cinéma.

Le Président rappelle que la billetterie du CCJB donnait accès aux mardis de la période festivalière, plus un lundi, soit huit films inclus dans la quarantaine de films de la saison 2022/2023.

Il rappelle également que la programmation, qui s'étend sur l'année scolaire en dehors des vacances de Noël et d'été, est construite au cours de l'année (cinq réunions de programmation pour cinq bulletins par an), et que la commission de programmation, composée d'une dizaine de membres bénévoles du CCJB, s'attache à respecter, non des quotas, mais un certain engagement, en incluant systématiquement un documentaire et un film de répertoire, et en s'efforçant de représenter diverses régions du monde et différents genres. La seule règle est qu'au moins une personne ait vu le film proposé (mais les choix sont assumés collectivement). Le comité de programmation est ouvert à tous les adhérents, il suffit de se manifester auprès de l'équipe du CCJB.

2. Cinéopen Festival

Le Président évoque le processus d'évolution du festival, dont ses changements de nom (Rencontres Internationales de Cinéma de Pontarlier, Traversées, Cinéma au Féminin, Cinéopen). Il rappelle les raisons du changement de saison pour le festival de cinéma d'animation qui avait auparavant lieu au printemps



CINÉ-CLUB JACQUES BECKER

2, Rue du Bastion, 25300 Pontarlier (Fr)

Tél. 00 33 (0)3 81 69 12 63

E-mail : cineclubjacquesbecker@orange.fr / Site : www.ccjb.

(les vacances de printemps, la tenue des élections etc. ne garantissant pas la disponibilité du Théâtre à des dates fixes, ainsi que la perspective de pouvoir s'inscrire dans le cadre de la Fête Nationale du Cinéma d'Animation, qui a lieu chaque année en octobre).

Aujourd'hui, le festival CINÉOPEN, fusion des deux festivals du CCJB (cinéma d'animation et rencontres d'automne), compte trois sections :

- Cinéma d'animation
- Cinéma au féminin
- Un pays à l'honneur (la Belgique en 2022)

Le « cinéma au féminin » ne doit pas se voir comme quelque chose de restrictif, mais comme un levier d'ouverture, qui se traduit par la mise en valeur de films par leur thématique (qu'ils soient réalisés par des femmes ou des hommes), et/ou par l'invitation de réalisatrices ou techniciennes du cinéma.

L'équipe du CCJB a le sentiment qu'il est difficile de toucher le public des collégiens et lycéens (la première semaine de festival a pourtant eu lieu pendant la période scolaire), tandis que les écoles primaires ont à nouveau largement bénéficié du partenariat avec la ville de Pontarlier, qui permet aux élèves d'accéder « gratuitement » à six séances organisées pour les scolaires (il s'agit bien d'une convention avec la ville, qui subventionne le CCJB, il n'y a donc pas de réelle gratuité de ces séances). Seuls deux établissements du secondaire ont participé aux séances scolaires (collège Philippe Grenier de Pontarlier et Lucie Aubrac de Doubs).

En revanche, on peut noter la participation de quatre établissements au Jury des Lycéens pour la compétition de courts métrages dans la section cinéma d'animation (Lycées des Augustins, Toussaint Louverture, Xavier Marmier de Pontarlier, plus Victor Considerant à Salins-les-Bains). Pour rappel, les prix sont au nombre de quatre : Pont d'Or (prix du jury professionnel), Prix des Lycéens, Prix du Public, et Prix du Jeune Public.



CINÉ-CLUB JACQUES BECKER

2, Rue du Bastion, 25300 Pontarlier (Fr)

Tél. 00 33 (0)3 81 69 12 63

E-mail : cineclubjacquesbecker@orange.fr / Site : www.ccjb.

3. Éducation à l'image

Jusqu'en 2021, le CCJB était porteur de projets grâce aux deux emplois. Suite à la suppression de l'un des postes, ces projets sont en stand-by – mais on peut au besoin sous-missionner auprès de La Petite Graphisterie (Emmanuel Chagrot, ex-salarié du CCJB) qui est toujours apte à animer ces ateliers.

Les conventions de partenariat avec les établissements scolaires du secondaire sont toujours d'actualité. Ont renouvelé leur adhésion pour l'année 2022/2023 :

- Le lycée Xavier Marmier (convention créée en 2004 !)
- Le Lycée professionnel Toussaint Louverture
- Le Lycée des Augustins
- Le Lycée Victor Considerant de Salins-les-Bains
- Le collège Grenier
- Le collège Aubrac

II. Rapport financier 2022

David Billod, Trésorier du CCJB, présente le bilan financier 2022.

Le CCJB présente un compte de résultats de :

- 115 398,21 euros de charge
- 110 775,86 euros de produits

Soit un déficit de 4 622,35 euros, malgré une reprise de 13 000 euros sur les fonds disponibles.

Le Président rappelle qu'il y a eu deux emplois de janvier à mars 2022 (période transitoire entre Romain Daddi et Amandine Vercez), et que la ligne des salaires compte notamment les indemnités de départ de Romain Daddi.

En outre, l'URSSAF, qui a suspendu une partie des cotisations salariales pendant le confinement, a reporté ces sommes sous forme de prélèvements mensuels que le CCJB paie en plus des cotisations salariales habituelles (l'échéancier de rattrapage total se terminant en juin 2025).



CINÉ-CLUB JACQUES BECKER

2, Rue du Bastion, 25300 Pontarlier (Fr)

Tél. 00 33 (0)3 81 69 12 63

E-mail : cineclubjacquesbecker@orange.fr / Site : www.ccjb.

Concernant le festival CINÉOPEN, on peut se féliciter du nombre d'invités ayant répondu présent (dix en tout), mais cela se traduit par une augmentation du coût de prise en charge (déplacements, hébergements, etc.).

Par ailleurs, remarque importante, les subventions ont baissé de près de la moitié depuis 2005. Pour donner un ordre d'idée :

- La subvention DRAC/CNC est passée de 36 000 à 15 000 euros
- La subvention de la Région (devenue entretemps la grande Région Bourgogne-Franche-Comté) est passée de 33 600 à 15 000 euros
- La subvention du Département est passée de 13 500 à 13 000 (relativement stable)
- La subvention de la ville de Pontarlier a connu une petite baisse à un moment donné mais est remontée aux 14 700 euros initiaux

Au total, les subventions sont passés de 100 200 euros à 58 000 euros, soit une baisse de 42 200 euros.

Il faut ajouter à cela la Maison du Cinéma a grevé le budget du CCJB jusqu'à sa revente en 2019 (frais d'entretien, assurance + emprunt).

Compte-tenu de ces informations, on peut considérer que malgré les reprises sur provisions, le CCJB a fait des économies – mais ne peut en faire plus.

Précision concernant les subventions : le CCJB a bénéficié de deux subventions exceptionnelles de Pôle Emploi (aide à l'embauche en janvier) et l'AGEFIPH (aide au maintien dans l'emploi) d'un montant global de 2491,23 euros.

On note un progrès encourageant dans la fréquentation qui se traduit par une ligne billetterie en augmentation, soit une recette de 21 603,65 euros contre 16 812,50 euros en 2019, dernière année (pré-covid) de référence.

Question d'un adhérent à propos du coût des projections. La location d'un film en format DCP, via la fédération Inter Film (affiliation obligatoire pour les ciné-clubs), coûte en moyenne entre 300 et 400 euros. Jusqu'ici, un accord était établi avec Inter Film pour que la deuxième séance soit incluse dans le tarif. Cet accord est remis en cause en 2023, le coût de la deuxième séance pouvant être négocié au cas par cas auprès de chaque distributeur jusqu'à hauteur de 50% du prix. Concernant le coût des projectionnistes, le Président rappelle qu'hormis les



CINÉ-CLUB JACQUES BECKER

2, Rue du Bastion, 25300 Pontarlier (Fr)

Tél. 00 33 (0)3 81 69 12 63

E-mail : cineclubjacquesbecker@orange.fr / Site : www.ccjb.

séances du festival, pour lesquelles un professionnel est employé par le CCJB, des employés de la ville sont mis à disposition par la municipalité pour les séances du mardi soir (subvention indirecte).

Question sur le subventionnement : pourquoi n'y a-t-il pas de subvention de la Communauté de Communes ? La subvention est municipale, ce n'est pas dans le cahier des charges des compétences retenues par la Communauté de Communes.

Le Président donne lecture du rapport établi par le vérificateur aux comptes Gérard Malfroy le 31 janvier 2023, qui décrit une situation toujours saine. Il est à préciser que sur les 193 000 euros de fonds disponibles, celui-ci compte pour 15 000 euros (estimation) de fonds immobilisés que représente le matériel issu de la Maison du Cinéma et en attente d'être revendu.

III. Vote du rapport moral et du rapport financier 2022

Les bilans sont validés à l'unanimité des présents.

IV. Projet d'activité 2023

1. Les séances hebdomadaires

Le CCJB s'est engagé à maintenir les deux séances hebdomadaires (18h30 et 20h45 le mardi) jusqu'en juin. La question est de savoir ce qui sera possible à partir de la rentrée de septembre.

Pour conserver la deuxième séance, dont le coût est estimé à environ 5 000 euros de plus par an, le levier serait l'augmentation du nombre de spectateurs. La communication sur Pontarlier et les communes environnantes est donc primordiale.

Différents adhérents interviennent. Plusieurs propositions sont retenues et seront soumises à réflexion :

- Faire participer les spectateurs au réseautage, notamment par la distribution des affiches



CINÉ-CLUB JACQUES BECKER

2, Rue du Bastion, 25300 Pontarlier (Fr)

Tél. 00 33 (0)3 81 69 12 63

E-mail : cineclubjacquesbecker@orange.fr / Site : www.ccjb.

- Établir un document avec des référents potentiels pour chaque commune
- Légère augmentation de la billetterie (à noter que les tarifs de la billetterie n'ont pas évolué depuis six ans)

Les partenariats et autres temps forts (invitation de cinéastes), les séances exceptionnelles sont dans l'ADN du CCJB, à maintenir, d'autant qu'ils apportent une certaine cohérence à son action. Il est à préciser, concernant le partenariat avec le Cinéma Olympia, que c'est un partenariat de complémentarité (échange de publics, possibilité pour le Ciné-Club de proposer des films récents...).

La démarche pour 2023 se résumera à :

- Étoffer l'équipe de bénévoles
- Augmenter le nombre de spectateurs
- Continuer les partenariats

2. Cinéopen III

La troisième édition de Cinéopen aura lieu du 17 octobre au 1^{er} novembre 2023 et le cinéma allemand sera à l'honneur, en partenariat avec l'Association Culturelle Franco-Allemande de Pontarlier.

3. Éducation à l'image

Le CCJB va continuer ses missions : conventions de partenariats avec les collègues, les lycées, etc.

V. Budget prévisionnel 2023

Le budget prévisionnel pour l'année 2023 est de 108 350 euros.

Il ne prend pas en compte la deuxième séance du mardi soir.

Désormais il n'y a plus qu'une seule salariée, la ligne des coûts liés au personnel devrait donc diminuer.



CINÉ-CLUB JACQUES BECKER

2, Rue du Bastion, 25300 Pontarlier (Fr)

Tél. 00 33 (0)3 81 69 12 63

E-mail : cineclubjacquesbecker@orange.fr / Site : www.ccjb.

VI. Vote du projet et du budget prévisionnels 2023

Le projet d'activité et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité des présents.

VII. Pérennité de la séance de 20h45 le mardi

Ce point a été abordé lors des précédents chapitres. Le CA se réunira prochainement afin de décider d'une éventuelle augmentation des tarifs. Le CCJB est également dans l'attente de la réaction d'Inter Film à qui sera remis une pétition signée par les spectateurs afin de revenir au précédent accord permettant de conserver la deuxième séance.

VIII. Élection du CA

Après présentation des sortants et des candidatures, le Conseil d'Administration est votée à l'unanimité des présents, et se compose comme suit :

David Billod (reconduit)

Françoise Bouthiaux (reconduite)

Marie-Claude Colin (reconduite)

Patrick Colle (reconduit)

Laetitia Debourgogne (reconduite)

Marie-Agnès Diez (reconduite)

Philippe Graf

Françoise Jeannerod (reconduite)

Jean-François Marcesche

Danièle Martin (reconduite)

Alain Moreau (reconduit)

Brigitte Vercez



CINÉ-CLUB JACQUES BECKER

2, Rue du Bastion, 25300 Pontarlier (Fr)

Tél. 00 33 (0)3 81 69 12 63

E-mail : cineclubjacquesbecker@orange.fr / **Site :** www.ccjb.

IX. Questions diverses

Toutes les questions ayant été abordées lors des précédents points, l'AG est levée à 21h50. Le CA procède ensuite à l'élection des membres du bureau.

X. Élection des membres du bureau

Sont réélus Patrick Colle comme Président et David Billod comme Trésorier. Le secrétariat sera assuré à chaque réunion par un bénévole.